

PORC FRAIS, RÉFRIGÉRÉ OU CONGELÉ (PRÉJUDICE)

Membres canadiens

Simon Potter

Associé du Cabinet juridique  
d'Ogilvy, Renault de Montréal,  
Québec.

David Tavender

Associé du Cabinet juridique  
de Fenerty, Robertson, Fraser  
& Hatch de Calgary, Alberta.

John Whalley

Professeur des sciences  
économiques à University of  
Western Ontario.

Membres américains

Kathleen Patterson

Associé du Cabinet juridique  
de Kaplin Russin & Vecchi de  
Washington, D.C.

Thomas Schaumberg

Avocat, spécialiste du droit  
commercial international,  
Washington, D.C.